ANNEXE 3

ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des personnels enseignants
DPE
Affaire suivie par :
Claire MORAS
Tél : 05 36 25 74 66
Mél : claire.moras@ac-toulouse.fr
75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Objet : Postes relevant du mouvement spécifique national (SPEN) – MNGD 2027

Il s'agit des postes :

- en classes préparatoires aux grandes écoles ;
- en sections internationales et dans certains établissements à profil international ;
- en sections binationales ;
- en dispositifs sportifs conventionnés (discipline EPS) ;
- en métiers d'Art et du Design (arts appliqués) et les arts appliqués option métiers d'arts : BTS, diplômes des métiers d'art DMA (niveau III), diplômes supérieurs d'arts appliqués DSAA (niveau II), diplôme national des métiers d'art et du desing DNMADE (niveau II) ;
- en sections théâtre expression dramatique ou cinéma audiovisuel avec complément de service ;
- de PLP requérant des compétences professionnelles particulières ;
- de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;
- d'enseignement en langue bretonne ou corse ;
- en classes de BTS dans certaines spécialités : Les professeurs de lycée professionnel sont autorisés à candidater, en fonction de leur discipline de recrutement, sur des postes en section de techniciens supérieurs (cf. annexe de la note de service) ;
- postes spécifiques nationaux proposés en Polynésie française : Postes à pourvoir dans le cadre d'une mise à disposition pour une période maximale de 2 ans renouvelable une fois.
- en établissement relevant de l'éducation prioritaire et en zone connaissant des difficultés particulières de recrutement ;
- de directeur de CIO et en Saio et en (Dr)Onisep et au Cnam/Inetop pour le corps des PSYEN spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ;

☞ ATTENTION : en cas de demande à la fois au mouvement inter-académique et pour une affectation dans un poste spécifique, cette dernière est prioritaire.